

Coût de la main-d'œuvre	161
Installation du gazogène et des appareils à récupération du sulfate	161
Station d'énergie	162
Intérêt et amortissement	162
Prévisions	162
Quantités produites	163
Prix net de la vente du gaz	164
Prix de revient du gaz par cheval-vapeur-an au moteur à gaz	164
Prix de revient du cheval-vapeur-an	165
Fabrication de la tourbe comme combustible	167
Coût de l'installation	170
Main-d'œuvre, direction et autres frais	170
Coefficient d'utilisation	171
Production de vapeur pour les gazogènes	172
Gaz de gazogène pour chauffage	173
Les tourbières du Canada comme source de combustibles dans la fabrication du gaz à l'aide de gazogènes à récupération des sous-produits	174
Gazogènes à récupération des sous-produits	174
Gaz de cornues	178
Produits résultant de la gazéification d'une petite tonne de charbon	178
Coût du combustible	178
Gaz de gazogènes Mond	178
Produits résultant de la gazéification d'une tonne de charbon de tourbe sèche, d'une puissance calorifique de 9000 U.T.B., par lb.	178
Coût du combustible	178
Tourbière de Brockville	179
Tourbière Large Tea field et tourbière Small Tea field	181
Tourbière Small Tea field	183
Tourbière Holland	183

CHAPITRE VII.

Lignite	185
Installation et coût d'exploitation	188
Coût d'exploitation	188
Installation de gazogène et de la récupération de sulfate	188
Station d'énergie	188
Intérêt et amortissement	189
Compte-rendu des frais d'opération	189
Quantités produites	190
Acide sulfurique	193
Acide importé par chemin de fer, des provinces de l'est	193
Estimation du prix de revient de l'acide sulfurique	194
Houille, teneur en azote	195
Bassin houiller de Sydney, Cap-Breton, N.-É.	195
Houillères Nord Atlantique, veine Gowrie à Port Morien	195
Dominion Coal Co., Glace Bay; veine Hub, Houillère n° 7	195
Veine Harbour, houillère Dominion n° 9	195
Veine Phalen; houillère Dominion n° 5 ou Réserve	195
Veine Emery; houillère Dominion n° 10	196
Veine Lingan, houillère n° 12 Dominion	196
Nova Scotia Steel and Coal Company, à Sydney Mines	196
Houillère n° 1	196
Houillère n° 2	196